MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

À :	**Mesdames**	**Nathalie Rochon**	**Messieurs**	**Claude Brunet**
		Pascale Auger		**Pierre Salois**
		Claudette Laflamme		**Daniel Houde**
		Diane Jeannotte		

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

AVIS est par la présente donné par le soussigné, Jean-François Albert, directeur général et greffier, qu'une assemblée extraordinaire aura lieu le **9 juillet 2020, à 16h00,** en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, située au 670 rue Principale à Piedmont ainsi que par vidéoconférence, compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement à la COVID-19 et que les sujets à l'ordre du jour seront les suivants :

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du *Code municipal* qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Il est par conséquent proposé de renoncer à cet avis de convocation et de prendre en considération les sujets suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du règlement #873-20 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Sainte-Adèle ;

3. Annulation du solde à financer du règlement d'emprunt #848-17 relativement aux travaux correctifs du réseau d'égout chemin Hervé ;

4. Recommandation de paiement – 9161-4396 Québec inc. – travaux d'aqueduc route 117 ;

5. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À PIEDMONT, ce 8e jour du mois de juillet 2020.

_____

Jean-François Albert
Directeur général et greffier